

tice, soit celui des affaires indiennes et du Nord canadien, le rapport de la Commission royale d'enquête sur l'administration de la justice dans les Territoires du Nord-Ouest, qui souligne nettement l'injustice dont sont victimes certaines personnes des Territoires qui doivent se soumettre à l'administration de la justice dans cette région?

Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je crois que ce rapport a été remis au ministère de la Justice, il y a quelques mois, si je ne fais pas erreur sur le rapport. Je crois que le problème que la Commission avait été chargée d'examiner a été réglé, mais je vérifierai volontiers les principes généraux énoncés dans le rapport pour voir s'il conviendrait que la Chambre intervienne.

LA RADIODIFFUSION

L'ACQUISITION D'UNE SOCIÉTÉ TERRE-NEUVIENNE PAR UN GROUPE DES ÉTATS-UNIS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le secrétaire d'État. Voudrait-il demander au Conseil de la radio-télévision canadienne de mener une enquête serrée, afin de déterminer dans quelle mesure la firme Stephens and Towndrow est effectivement aux mains du Columbia Broadcasting System, des États-Unis ou d'un autre consortium américain?

M. l'Orateur: A l'ordre. Cette question devrait plutôt être inscrite au *Feuilleton*.

M. Lundrigan: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Il s'agit d'une question très importante, venue à notre connaissance récemment et qui comporte des répercussions internationales, et je vous prierais de permettre au ministre d'y répondre.

M. l'Orateur: Le député sait que s'il n'est pas d'accord avec l'Orateur quant à l'urgence d'une question, il lui est toujours loisible de demander à la remettre sur le tapis ce soir à l'heure de l'ajournement.

M. Lundrigan: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une autre question dans la même veine? Je voudrais demander au secrétaire d'État si l'attitude du gouvernement à propos du contrôle exercé par les États-Unis sur les organes de communication ne s'atténue pas à cause des relations apparentes qui existent entre l'entreprise en cause et celle de l'ami bien connu de certains ministres, M. Geoff Stirling?

M. l'Orateur: La première question pourrait être soulevée ce soir, mais pas la seconde.

[M. Baldwin.]

LES FINANCES

L'AIDE AUX EXPLOITANTS DE MACHINES DISTRIBUTRICES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. A. D. Hales (Wellington): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Vu les graves inconvénients, je pourrais dire les frais occasionnés aux exploitants de machines distributrices par les nouvelles pièces canadiennes de 10c. et de 25c., le ministre voudrait-il émettre d'autres communiqués pour révéler quel genre d'aide le gouvernement est disposé à leur accorder?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, à ma connaissance, l'association des exploitants de machines distributrices a été entièrement informée, plus tôt cette année, que le gouvernement fédéral assumerait la moitié du coût de l'adaptation des machines actuelles aux nouvelles pièces de nickel pur. Je crois qu'en général toute l'industrie est au courant de l'intention du gouvernement.

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

DEMANDE D'ENQUÊTE SUR LE CRIME ORGANISÉ ET SYNDIQUÉ AU CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Justice. Hier, j'ai demandé au solliciteur général si le premier ministre de la province de Québec avait réclamé une enquête sur le crime et si le gouvernement avait consenti à donner suite à la suggestion du premier ministre de cette province. Le solliciteur général a tenu ma question pour préavis et m'a laissé entendre que le ministre de la Justice y répondrait.

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je pense qu'il appartient au solliciteur général de répondre à cette question.

M. Woolliams: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre de la Justice me dira-t-il si la question est de son ressort ou de celui du solliciteur général? L'un met l'affaire sur le dos du second et ce dernier lui renvoie la balle.

L'hon. M. Turner: Monsieur l'Orateur, je ne suis pas d'accord et je tiens à le dire. Il me semble que la situation se passe de commentaires. Comme le déclarait hier le solliciteur général, les faits sont tels que je les ai déjà